



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

#COVID19



DEDANS AVEC LES MIENS

(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)



Je ne reçois pas
chez moi.



Je ne me rends
pas chez les
autres.



Je télétravaille sauf
impossibilité.



J'aère
régulièrement
mon logement.



Je ne sors plus
après 19h, sauf
pour mon travail
ou une urgence
et avec une
attestation.



DEHORS EN CITOYEN

(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)



Je porte le masque
et je respecte les
distances.



J'évite de manger ou
de boire si je ne suis
pas seul ou avec les
personnes de mon
foyer.



Je ne quitte pas
ma région ou mon
département sauf
motif impérieux
ou professionnel,
justifié par
attestation.



Je peux sortir jusqu'à
19h pour des motifs
autorisés :

- travailler
- me promener
- faire des courses
- accompagner mes enfants à l'école
- sortir mon animal de compagnie
- aller chez le médecin



Au-delà
de 10 kilomètres,
je dois avoir une
attestation justifiant
le motif de mon
déplacement.



Je peux retrouver
des amis dehors,
mais à 6 maximum
et en respectant
les gestes barrières.